



PROTOCOLE ET DOSSIER DE DEMANDE D'ALLEGEMENTS ET / OU DE DISPENSES

FORMATION AU DIPLOME D'ETAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (DEASS)

I. Cadre règlementaire :

- Décret n° 2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social :
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II ;
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- Arrêté du 31 juillet 2020 portant définition de mesures transitoires pour l'entrée dans des formations conduisant à un diplôme du travail social au grade de licence et modifiant l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social;
- Fiches synthétiques à destination des acteurs de la mise en œuvre de la réingénierie des formations des 5 diplômes du travail social de niveau II (octobre 2018).

II. Définitions :

La dispense de formation, lorsqu'elle est obtenue, signifie que le candidat est dispensé de suivre le temps de formation concerné et qu'il est également dispensé des épreuves de certification correspondantes.

L'allègement de formation, lorsqu'il est obtenu, signifie que le candidat ne suit pas le temps de formation concerné, mais qu'il est tenu de se présenter aux épreuves de certification correspondantes.

III. Principes généraux :

Il est institué une commission d'admission à l'epss. Elle étudie chaque dossier transmis et se prononce sur la validation des demandes d'allègements et dispenses qui lui sont présentées. Elle propose un parcours individualisé au candidat.

Les candidats concernés	Les demandes possibles						
Les candidats titulaires d'un DECESF,	Une dispense des deux derniers						
DEEJE, DEES, DEETS obtenu à partir de	domaines de formation et de						
2021.	certification (DF3 et DF4).						
	Un allègement de période de stage						
	pratique.						
Les candidats titulaires d'un DECESF,	Des allègements de période de						
DEEJE, DEES, DEETS obtenu avant 2021.	formation et/ou de stage pratique.						
Les candidats titulaires d'une Licence ou	Des allègements de période de						
d'un Master.	formation.						

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33 (0) 14279 5020 / Siret 784 281 065 00010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13bddel 'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex-France / +33 (0) 130756296 / Siret 78428106500036 www.epss.fr/ epss@epss.fr







IV. Règles générales d'examen de la demande :

Les allègements n'ont pas d'application systématique. Les propositions faites par la commission d'admission correspondent à des parcours-types qui ne peuvent être modifiés. Ce choix permet de préserver une démarche de formation en groupe et une logique pédagogique dans un temps de formation resserré.

En cas de difficultés identifiées au cours de la formation théorique ou pratique et de résultats insuffisants pendant les semestres, il peut être proposé une modification du parcours allégé visant l'efficacité de la professionnalisation de l'étudiant et en concertation avec lui.

INFORMATION IMPORTANTE

Selon les directives de la Région Ile-de-France, les personnes effectuant une demande d'allègements et/ou de dispenses, ne peuvent prétendre à une prise en charge financière des frais de formation par cette collectivité territoriale. Les candidats, acceptant la proposition d'allègements et/ou de dispenses présentée par l'epss, ne pourront plus avoir accès à la Voie Initiale, dite Voie Directe et pourront s'inscrire uniquement en apprentissage, en situation d'emploi ou en financement personnel.

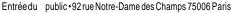
Conditions d'éligibilité au financement de la formation par la Region Ile-de-France :

- ✓ Les jeunes de moins de 26 ans **en poursuite d'études sans interruption** (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant),
- ✓ Les jeunes de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation,
- ✓ Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation,
- ✓ Les demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois au minimum à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi,
- ✓ Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi
- ✓ Compétence),
- ✓ Les bénéficiaires du RSA.



Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33 (0) 14279 5020 / Siret 784 281 065 00010



Cergy • 13bddel 'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex-France / +33 (0) 130756296 / Siret 784281 06500036 www.epss.fr/ epss@epss.fr







Tableau d'allègements et de dispenses des domaines de formation - DEASS

Diplôme attesté	Durée de formation prévisionnelle	Allègements / dispenses possibles	Stages obligatoires et volume horaire à effectuer	Certifications obligatoires
Conseiller en Economie Sociale Familiale Educateur de Jeunes Enfants Educateur Spécialisé Educateur Technique Spécialisé Niveau 5 (diplômés jusqu'à 2020)	3 ans	Allègements possibles sur l'ensemble des DC	Allègement de 16 semaines, reste 1260h à effectuer	A réaliser en totalité
Conseiller en Economie Sociale Familiale Educateur de Jeunes Enfants Educateur Spécialisé Educateur Technique Soécialisé Niveau 6 (diplômés depuis 2021)	2 ans (programmés sur une amplitude de 3 années scolaires)	Allègements possibles DC1 et DC2 Dispenses de cours et de certifications DC3 et DC4 (500h)	Allègement de 16 semaines, reste 1260h à effectuer	Certifications des DC1 et DC2

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris • France / +33 (0) 14279 5020 / Siret 784 281 065 000 10 Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy•13bddel'Hautil95092Cergy-Pontoisecedex-France/+33(0)130756296/Siret78428106500036 www.epss.fr/ epss@epss.fr







Diplôme attesté	Durée de formation prévisionnelle	Allègements / dispenses possibles	Stages obligatoires et volume horaire à effectuer	Certifications obligatoires
Licence professionnelle Licence Sciences humaines et sociales ¹ Niveau 6	3 ans	Allègements possibles sur certains contenus disciplinaires à évaluer selon la Licence obtenue Les volumes horaires dispensés pourront varier suivant la Licence pro obtenue	Aucun allègement /dispense, soit 1820h	A réaliser en totalité
Master 1 et 2 en sciences humaines et sociales ¹ Niveau 7	3 ans	Allègements possibles sur certains contenus disciplinaires à évaluer selon le Master obtenu Les volumes horaires pourront varier suivant la Licence pro obtenue Dispense Anglais / Numérique	Aucun allègement /dispense, soit 1820h	A réaliser en totalité



Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33 (0) 142795020 / Siret 78428106500010 Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy - Pontoise cedex - France / +33 (0) 130756296 / Siret 78428106500036 www.epss.fr/ epss @ epss.fr



¹ Pour rappel, les sciences humaines et sociales regroupent les disciplines suivantes:

<u>Psychologie</u>, Philosophie, Sociologie, Science politiques, Ethnologie, Anthropologie, Sciences économiques et sociales.





TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE DOMAINES DE COMPÉTENCES DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL RÉGI PAR L'ARRÊTÉ DU 29 JUIN 2004 RELATIF AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL ET BLOCS DE COMPÉTENCES DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL RÉGI PAR L'ARRÊTÉ DU 22 AOÛT 2018 RELATIF AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Diplôme d'Etat d'assistant de service social-arrêté du 29 juin 2004 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social	Diplôme d'Etat d'assistant	Diplôme d'Etat d'assistant de service social-arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social				
Domaines de compétences	Domaines de compétences	Blocs de compétences correspondants				
DC1 Intervention professionnelle en travail social	DC1 Intervention professionnelle en travail social	Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective				
DC2 Expertise sociale	DC2 Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social	Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial				
DC3 Communication professionnelle en travail social	DC3 Communication professionnelle	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social				
DC4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles	DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires				

Ce tableau de correspondance est également applicable aux candidats ayant validé partiellement le diplôme d'état ou les domaines de compétences au titre de la validation des acquis de l'expérience.

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris •Siège social •139 bd du Montparnasse 75006 Paris -France / +33 (0)142795020 / Siret 78428106500010 Entréedu public •92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy •13bddel'Hautil 95092 Cergy -Pontoise cedex -France / +33 (0)130756296 / Siret 78428106500036 www.epss.fr/ epss@epss.fr







<u>DOSSIER DE DEMANDE</u> <u>D'ALLEGEMENTS ET / OU DE DISPENSES</u> Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Dossier complet à retourner au plus tard le mercredi 22 juin 2022 à l'adresse suivante : EPSS - Admissions - 13, Boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise Cedex ou par mail à selections@epss.fr

NOM :	Prénom :	
Nom de naissand	ce :	
Sexe : F □ H □		
Date de naissand	ce :/Lieu de naissance :	Dpt
Nationalité		
Adresse:		
Code postal :	Ville:	
Téléphone :	Mobile :	
Adresse électror	nique:	
Statut actuel :	Salarié.e Etudiant.e Si autre, merci de préciser :	
Je, soussigné.e		
certifie sur l'hon	neur l'exactitude des renseignements et l'authenticité des	documents
joints dans ce d	ossier de demande d'allègements et/ou dispenses.	
Fait à :		
Le:		
Signature :		

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université









Liste des pièces à fournir

Ш	Une	lettre	détaill	lée com	ıprena	ant :							
				ivations dispens		atives	à\	otre/	dei	mand	e d'a	allègeme	ents
		exer		en lie		-						ctions c dispen	-
				iptif de mes dé			s d	'ense	eigne	ement	s the	éoriques	et
				entant expérie							•	olômes es ;	et
	La c	opie de	es dipl	lômes, t	itres	profes	sior	nnels	ou (certific	cats o	obtenus	;
	men	tionna	nt de		rience	es extra						docume estations	
	La c	opie de	e la ca	rte d'id	entité	/ pass	sep	ort /	cart	e de s	éjour	.	

École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / + 33 (0) 142795020 / Siret 784 281 065 00010

Entréedu public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd del 'Hautil 95092 Cergy - Pontoise cedex - France / + 33 (0) 130 7562 96 / Siret 784

281 065 00036

www.epss.fr/ epss@epss.fr

